

**CONSEIL MUNICIPAL
en date du 13 MAI 2024**

N° 10

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES USAGERS

NOTE DE SYNTHÈSE :

Le Règlement Intérieur des Usagers définit toutes les modalités pratiques d'accès et d'utilisation des services proposés par le Conservatoire Patricia Petibon. C'est un document dont l'existence est obligatoire. Pour la rentrée 2023, il avait entièrement été revu, adapté et complété. Après une année d'application, quelques modifications sont à apporter. Ces modifications apportent principalement des corrections sémantiques et de la clarté dans la rédaction de certains articles, sans bouleverser les différentes règles exposées dans les articles concernés.

L'ensemble des modifications sont présentées dans le projet de règlement joint à la présente note.

Projet de délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu le règlement intérieur des usagers du Conservatoire Patricia PETIBON adopté le 09 juin 2023,

Vu l'avis de la commission générale du 06 mai 2024 ;

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au règlement déjà en vigueur pour des besoins de clarification ;

Vu les modifications proposées ;

Vu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le nouveau règlement intérieur des usagers du Conservatoire Patricia Petibon en vue de son application au 1^{er} septembre 2024 ;
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.